



+ ETUDIANTS

La ville récompense les bacheliers

La municipalité souhaite récompenser les lycéens résidant à Livry-Gargan qui obtiendront leur baccalauréat (général, technologique ou professionnel) avec mention très bien, bien ou assez bien.

Mis en ligne le 21 juin 2019

Pour cela, il est nécessaire de fournir par courrier les pièces suivantes :

- l'avis de la taxe d'habitation des parents
- une attestation d'hébergement du bachelier rédigé par ses parents
- une pièce d'identité du bachelier (CNI, passeport)
- une copie du diplôme du baccalauréat (ou attestation, relevé de notes).

A renvoyer avant le 15 septembre 2019 au cabinet du maire, 3 place François-Mitterrand ou à courriermaire@livry-gargan.fr

VILLE DE
Livry-Gargan **LG**

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43

